



ALMA MATER STUDIORUM
UNIVERSITÀ DI BOLOGNA

Mardi 20 octobre 2009

Lectio Magistralis
L'EUROPE des VALEURS
Simone Veil

Monsieur le Recteur de l'Université de Bologna,
Monsieur le Président de l'Académie des Sciences,
Mesdames, Messieurs,

C'est un très grand honneur pour moi de recevoir le Sigillum Magnum, votre plus haute récompense, que seuls des Chefs d'Etat ont reçue jusqu'ici, et de recevoir également la médaille de l'Académie des Sciences de Bologna.

A cette occasion, vous avez souhaité que je vous parle de «l'Europe des Valeurs». Je suis par avance impressionnée d'avoir à m'exprimer devant la plus ancienne des Universités du monde occidental. Elle a été créée, en effet, il y a 900 ans avec vocation à défendre les valeurs humanistes. Depuis cette époque, le monde a changé et si vous m'avez invitée à vous entretenir de «l'Europe des valeurs», c'est sans doute en pensant à l'Europe d'aujourd'hui. Profondément marquée, à cet égard, par son passé, l'Université de Bologna a conservé un exceptionnel prestige dans un monde particulièrement perturbé par les guerres successives dans lesquelles l'Europe a souvent entraîné une grande partie de la planète.

Sans doute, déjà, le traité de paix signé au lendemain de la première guerre mondiale n'avait-il pas suffisamment tenu compte du fait que si les Allemands avaient capitulé, ils n'avaient pas le sentiment d'avoir perdu la guerre, puisque à la date de l'armistice l'armée allemande occupait encore une partie du territoire français. En outre, les conditions du Traité de Versailles étaient particulièrement sévères. Loin de conduire à une paix véritable, elles ne pouvaient qu'attiser la haine et la soif d'une nouvelle revanche.

Je me souviens, dans les années d'avant guerre, des discussions qu'avaient mes parents; ma mère pensait qu'il aurait fallu trouver un terrain d'entente avec les Allemands afin d'éviter un nouveau conflit, alors que mon père, qui avait été en captivité en Allemagne entre 1914 et 1918, haïssait les Allemands.

Ceci explique pour partie, le succès d'Hitler. Dès sa prise de pouvoir en 1933, en tant que Chancelier, tous ceux qui s'opposaient au régime ont été arrêtés. Plus tardivement, la plupart d'entre eux ont été envoyés dans des camps de concentration.

Je tiens en premier lieu à revenir sur la construction progressive de l'Europe depuis 1950. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler que le 9 mai 1950, lorsque Robert Schuman a réuni à Paris les représentants des six pays concernés pour présenter le projet de communauté du charbon et de l'acier, élaboré par Jean Monnet, cinq années seulement jour pour jour, s'étaient écoulées depuis la fin de la guerre la plus effroyable à laquelle nos pays avaient été confrontés.

Ici, à Bologna, je tiens à rappeler que votre pays a fait partie des premiers signataires de l'Europe des six, mais surtout que l'Italie a été le seul pays où tous les partis politiques, sans exception, ont apporté leur soutien à cette genèse de l'Europe. Pour avoir siégé au Parlement Européen, où j'appartenais au groupe libéral, je sais que les Italiens étaient les plus assidus et les plus engagés en faveur de l'Europe. Nombre de mes collègues de l'époque y ont siégé longtemps et ont marqué profondément les travaux de cette Institution.

L'Europe, en 1950, était encore en ruines. Des dizaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants, militaires et civils, avaient été tués dans les combats et les bombardements, mais aussi dans les camps d'extermination où avaient été assassinés, non seulement les opposants politiques, mais aussi les Juifs et les Tziganes.

Dans l'Europe, encore coupée en deux, plus que partout ailleurs les haines subsistaient. Comment, du reste, aurait-il pu en être autrement après un tel conflit?

En 1950, on gardait en mémoire les premières images de l'ouverture des camps de concentration et d'extermination, avec le spectacle terrifiant de ces théâtres d'ombres formés par les rares survivants des chambres à gaz et du système concentrationnaire.

J'ai été déportée en 1944 ainsi qu'une partie de ma famille, dont la plupart a disparu. Pourtant à peine rentrée d'Auschwitz, j'ai milité en faveur de la réconciliation, sous la condition que l'Allemagne devienne une démocratie. J'étais convaincue que seule la voie de la réconciliation, de la mémoire, mais pas de la revanche, permettrait d'éviter un nouveau conflit. Aujourd'hui encore je demeure toujours étonnée du miracle qu'a représenté la paix instaurée en Europe. En rendant aux pères fondateurs de cette Europe l'hommage qui leur est dû, je ne peux que souhaiter que leur oeuvre soit poursuivie avec le même courage et la même détermination. Le 9 mai 1950, je m'étais aussitôt réjouie de la déclaration de Robert Schuman, rampe de lancement de cette volonté de réconciliation. Robert Schuman, né au Luxembourg, était l'exemple même de ceux qui par suite de conflits entre les pays européens, s'étaient trouvés tantôt français, tantôt allemands. Ici, en Italie, on n'omettra jamais de rappeler le rôle joué autour de ce berceau de l'Europe, par votre compatriote Alcide de Gasperi.

Certes, la déclaration de mai 1950 avait pour objectif concret la mise en commun de la seule production du charbon et de l'acier. Il s'agissait avant tout de créer "des solidarités qui rendraient impossible la guerre entre nous, notamment entre la France et l'Allemagne". Jean Monnet, inspirateur du projet, savait que pour cela, il fallait mettre en place une solution dans laquelle "nous n'engagerions pas seulement nos paroles, mais nos intérêts". Avec de telles propositions il posait les premières pierres d'une Europe unie, dont il se gardait bien toutefois de définir la nature exacte et les limites, il n'ignorait aucun des obstacles auxquels serait confrontée l'idée même d'un éventuel transfert ou délégation de souveraineté à un organisme constitué de personnalités appartenant à nos différents pays. Il fallait éviter de compromettre l'avenir et laisser au temps le soin de s'y préparer et de faire évoluer les institutions et les mentalités.

Monnet, Schuman, Adenauer, Gasperi étaient de ces hommes qui en avaient particulièrement subi les déchirements de l'Europe: c'était le cas pour beaucoup d'Alsaciens et de Mosellans, tantôt Français, tantôt Allemands au gré des victoires et des défaites, au gré des annexions, contraints parfois de porter un uniforme qui n'était pas celui de leur pays, la guerre, plus qu'à d'autres, leur avait été particulièrement douloureuse et inacceptable.

Il me paraît opportun de le rappeler ici pour que l'on comprenne le sens profond d'une Europe qui a su mettre un terme à de telles situations.

Ainsi amorcée en 1950, l'Union de l'Europe, sous ses différentes appellations, a ainsi été, en fait, une construction originale, atypique, progressive, ce qui lui a peut-être, en dépit de ses insuffisances et de ses faiblesses, permis de survivre.

Certes, l'idée d'unir les pays européens était loin d'être nouvelle. Le plus ancien et le plus illustre des promoteurs d'un tel projet avait sans doute été Charlemagne. D'autres s'y

étaient employés pour tenter d'imposer leur propre domination ou l'hégémonie de leur pays. Ces entreprises furent toutes vouées à l'échec. Ecrivains ou philosophes ont également rêvé d'une Europe qui trouverait, dans son unité, le moyen d'accroître son influence dans le monde et de délivrer un message universel. Victor Hugo avait déjà réfléchi à ce que pourraient être les Etats-Unis d'Europe et à l'élection d'un parlement européen au suffrage universel. Son projet n'avait guère dépassé le stade de l'utopie.

Ainsi, il aura fallu deux guerres successives ayant entraîné une grande partie de la planète et des dizaines de millions de morts pour qu'en 1950, pour la première fois, les Ministres des Affaires Etrangères des six pays les plus directement concernés décident de s'unir pour mettre en place, d'abord la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, puis la Communauté Economique Européenne.

Nos pays avaient payé trop cher le prix de la barbarie pour ne pas tirer la leçon des erreurs du passé. Autant que la paix, la liberté et la démocratie devaient être le ferment de cette Europe en construction. Il allait de soi que son histoire devait s'inscrire dans le respect de nos valeurs communes et de la dignité humaine. Rappelons ce que furent les priorités partagées des premiers signataires.

En premier lieu, établir une paix durable. Aujourd'hui, c'est un acquis : pour la première fois de leur histoire, les Européens ne se sont pas fait la guerre depuis plus de 60 ans. Il est vrai que les Européens n'ont pas su prévenir les conflits dramatiques nés de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie. Ce n'est pas l'Europe qui fut défaillante en la circonstance mais l'absence d'une Europe politique et de notre capacité à intervenir ensemble militairement. Certes, nous avons su éviter le pire, nous mettre d'accord sur la conduite à tenir et éviter que, pour la deuxième fois dans l'histoire, Sarajevo soit à l'origine d'un conflit qui aurait pu enflammer une grande partie de l'Europe.

Il convenait également de garantir la démocratie et la liberté, gages essentiels de la paix. Ouvertes aux seuls pays démocratiques, les institutions européennes doivent permettre de contenir toutes les menaces de dérives.

La protection des minorités, nombreuses dans certains de nos pays, est efficacement garantie par un ensemble de conventions entre les Etats membres et de règles communautaires interdisant toutes discriminations. La Cour de Justice et la Cour européenne des droits de l'homme en assurent, par leur jurisprudence, un respect aussi rigoureux que possible.

La solidarité est, elle aussi, une des valeurs fondatrices de la communauté. Livrée aux égoïsmes de chacun, sans pouvoir résister aux tentations hégémoniques des plus puissants, la Communauté n'y survivrait pas.

La solidarité concerne aussi le sort personnel des citoyens. Par tradition, nos pays sont attachés à la pérennisation de systèmes sociaux protecteurs des plus pauvres. L'Europe possède un système de protection sociale s'inspirant de la solidarité plutôt que de l'assurance. Sans réaliser une harmonisation totale de notre protection sociale, on peut penser que les Européens préserveront peu ou prou un "modèle social européen".

Il n'est ni supportable, ni acceptable que des centaines de millions d'hommes meurent, dans le plus total dénuement, de faim ou de maladies facilement guérissables, alors que d'autres leurs richesses. Ces inégalités seront autant de sources de conflits pour l'avenir si nous n'y portons pas remède.

Dans ce contexte, jusqu'à la chute du Mur de Berlin, l'Allemagne était demeurée divisée. Comment oublierait-on qu'en se libérant du totalitarisme soviétique, les pays de l'Europe de l'Est ont implicitement plébiscité pour la construction européenne. Nous fêtons cette année, ces jours-ci, le vingtième anniversaire de la chute du Mur. J'étais à Berlin le 9 novembre 1989. C'est dans le plus grand calme qu'au cours de la journée les Allemands de l'Est et ceux de l'Ouest se sont retrouvés, près d'un demi-siècle après la fin de la guerre.

Dans le paysage d'une Europe réunifiée qui a retrouvé, avec son histoire et sa culture, ses frontières géographiques, parler d'une seule voix et agir de concert constitue la meilleure des garanties en faveur de la paix. L'Europe s'est progressivement agrandie ; elle compte aujourd'hui 27 pays membres.

En 2001, les Etats membres ont convoqué une convention chargée d'élaborer un projet de traité constitutionnel. Les travaux ont été finalisés en 2003 et le traité a été signé à Rome par les dirigeants européens en 2004. Les électeurs français et néerlandais ayant rejeté le projet, il a fallu suspendre pendant 18 mois l'adoption d'un nouveau traité. Celui-ci a été adopté par 26 pays, y compris par l'Irlande récemment, le dernier pays à devoir l'adopter étant la République Tchèque. L'adoption définitive du Traité de Lisbonne, désormais probable, devrait constituer pour l'Europe un nouveau pas en avant. Ce traité sera en effet une étape essentielle dans la construction de l'Europe, car il renforcera le rôle du Parlement européen et donnera la possibilité aux citoyens de faire entendre leur voix plus facilement. Les méthodes de travail et les règles de vote seront par ailleurs simplifiées dans cette Europe à 27.

La dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'état de droit et les droits de l'homme sont ainsi les valeurs fondamentales de l'Union Européenne, valeurs qui sont communes à tous les pays membres et qu'ils seront tenus de respecter. Par la mise en œuvre de la Charte des droits fondamentaux, le Traité de Lisbonne obligera tous les pays à lutter plus efficacement contre les discriminations et l'exclusion sociale. Ce Traité est une réelle avancée en matière de protection des droits fondamentaux, car il ouvre la voie à l'adhésion de l'Union à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Après bien des hésitations, l'Irlande pour des raisons qui lui sont propres, a en définitive accepté de faire partie des 27. Quelques pays n'ont pas souhaité adopter l'Euro en l'état. Cette monnaie est pourtant aujourd'hui une garantie contre les conséquences de la crise financière actuelle, qui bouleverse non seulement l'Europe mais également toute la planète. Ils sont ainsi touchés plus que les autres pays européens d'être restés en dehors de l'Euro. Quant à la Bulgarie et la Roumanie, qui font parties de l'Union Européenne depuis le 1^{er} janvier 2007, elles devraient rejoindre la zone euro en 2012.

La mise en œuvre du Traité de Lisbonne marquera une étape essentielle dans l'affirmation de l'Europe des valeurs. De plus en plus lorsqu'elle s'exprime d'une seule voix, l'Union Européenne pèse de tout son poids dans les enceintes internationales. De même, une politique de défense commune est en gestation.

J'ai présidé à La Haye, pendant plusieurs années, le Fonds d'aide au profit des victimes, structure internationale, particulièrement destinée aux Africains. J'ai pu constater l'intérêt de l'Europe pour l'Afrique avec la mise en place de programmes luttant pour le respect des droits de l'homme. De même, on peut constater que ces dernières années l'Europe a beaucoup augmenté ses relations politiques et commerciales avec les pays méditerranéens.

Depuis la crise financière et économique, l'Europe s'exprime d'une seule voix. Aussi a-t-elle pris une véritable place et une influence dans le monde. L'Union européenne a atteint un statut de grande puissance tant sur le plan économique que commercial et monétaire. Il est vrai que sur le plan politique elle est encore «timide». Toutefois, le Traité de Lisbonne, dès qu'il sera en fonction, permettra de renforcer l'Europe et de faire en sorte que l'Europe des Valeurs devienne une réalité.

La mise en œuvre du Traité de Lisbonne marquera une étape essentielle dans l'avenir de l'Union Européenne. Elle a désormais atteint un statut de grande puissance tant sur le plan économique que commercial et monétaire. Certes, il reste encore beaucoup à faire, notamment pour que «l'Europe des Valeurs» s'impose.

A tous les pessimistes qui se complaisent à souligner tout ce qui ne va pas, il me plaît de rétorquer que jamais au fil de l'Histoire, les Européens n'ont eu autant de raisons qu'aujourd'hui d'être fiers d'eux-mêmes.